

## Comité Syndical du 5 juillet 2017

Extrait du registre des délibérations

- 17-55-CS Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 22 mars 2017
- 17-56-CS Actualisation de la liste des membres de l'Etablissement et de la composition de ses instances
- 17-57-CS Adhésion à l'Etablissement de la Communauté de Communes « Riom Limagne et Volcans »
- 17-58-CS Accroissements temporaires d'activités au sein du service aménagement et gestion des eaux
- 17-59-CS Avis sur le projet de plan d'adaptation au changement climatique du bassin Loire-Bretagne
- 17-60-CS Participation de l'Etablissement au projet « Demain, Eaux et Climat » dans le cadre du programme européen LIFE
- 17-61-CS Valorisation énergétique du site de Naussac - Etude du potentiel géothermique
- 17-62-CS Renouvellement de l'adhésion à la charte Natura 2000 « Gorges de la Loire aval »
- 17-63-CS Attribution d'un financement à l'Association Cumulus - Festival Format Raisins
- 17-64-CS Décision modificative n°2 du budget principal 2017
- 17-65-CS Décision modificative n°2 du budget annexe « exploitation des ouvrages » 2017
- 17-66-CS Création d'un poste permanent d'ingénieur territorial

Le Président de l'Etablissement public Loire certifie :

- Que le registre des délibérations adoptées par l'Assemblée délibérante a été transmis aux collectivités membres de l'Etablissement le ..... 10 JUL. 2017 .....
- Que le présent extrait a été affiché à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire le .... 10 JUL. 2017
- Que le texte complet des délibérations, rendues exécutoires après transmission au Préfet de la Région Centre-Val de Loire, peut être consulté au siège de l'Etablissement, à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire, ainsi qu'au siège de chacune des collectivités membres.



Le Président  
de l'Etablissement public Loire

  
Daniel FRECHET